

BRÈVES ÉCONOMIQUES

DU PROCHE-ORIENT

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION
(AMMAN, BAGDAD, JÉRUSALEM, LE CAIRE, TÉHÉРАН, TEL-AVIV)

N° 22 – du 25 mai au 1er juin 2023

ZOOM SUR : ÉGYPTÉ – ADOPTION DE 22 MESURES POUR L'INVESTISSEMENT

Le 16 mai 2023, le Conseil suprême de l'investissement, une instance présidée par le Président Abdel Fattah Al-Sissi, en présence du Premier Ministre Mostafa Madbouli, du gouverneur de la Banque Centrale d'Égypte Hassan Abdalla, ainsi que de ministres, responsables et représentants du secteur privé, a adopté un ensemble de **22 réformes administratives et fiscales visant à améliorer l'environnement des affaires et ainsi stimuler les investissements privés** dans le pays. L'ambition affichée est d'augmenter la part du secteur privé dans les investissements (aujourd'hui de 25% contre 75% pour la sphère publique). Le Conseil souhaite également stimuler les exportations, quand **seulement 1 % des entreprises privées contribuent actuellement aux exportations égyptiennes**.

LE CHIFFRE À RETENIR

1 %

ACTEURS PRIVÉS CONTRIBUANT
AUX EXPORTATIONS ÉGYPTIENNES

Cinq axes principaux se dégagent de ces réformes :

- 1. Transparence** : une nouvelle entité publique sera chargée de collecter des données et statistiques des entreprises publiques (la question de la publicité de ces informations reste toutefois en suspens). Dans le cadre des efforts visant à créer un environnement législatif et fiscal stable, la publication du document de politique fiscale de l'Égypte pour les cinq prochaines années a aussi été approuvée.
- 2. Concurrence** : le Conseil vise le renforcement de l'indépendance des autorités de régulation, aujourd'hui dépendantes de leurs ministères de tutelle. La problématique des conflits d'intérêts avec certaines entreprises affiliées au gouvernement a été abordée. Le Conseil a par ailleurs rendu une décision visant à supprimer certains articles juridiques qui accordent un traitement préférentiel aux entités publiques.
- 3. Simplification** : le gouvernement répondra aux demandes de création de nouvelles entreprises dans un délai maximum de 10 jours ouvrables. L'accélération de la délivrance des « licences dorées », dont le périmètre d'éligibilité a été élargi à différents secteurs, a été acté. Pour mémoire, seuls les projets d'importance « nationale ou stratégique » du gouvernement étaient éligibles à cette autorisation unique permettant d'accéder à un processus simplifié pour la mise en place de nouveaux projets. L'Autorité générale pour l'investissement et les zones franches (GAFI), en coopération avec toutes les autorités concernées, a aussi été chargée de réduire les barrières bureaucratiques.
- 4. Importations** : pour remédier aux difficultés d'importation, la loi n°7 de 2017 devrait être modifiée afin de permettre aux investisseurs étrangers de s'inscrire au registre des importateurs, pour une durée de dix ans. Le Conseil a enfin décidé le renforcement du régime incitatif au profit des investisseurs, avec un délai garantissant le remboursement rapide de la TVA (45 jours).
- 5. Ciblage** : des réformes spécifiques ont été adoptées dans certains secteurs prioritaires, notamment dans l'agriculture, l'industrie, le transport et le marché immobilier. Pour ce dernier, le Conseil souhaite notamment revenir sur l'impossibilité pour les non-résidents d'acquérir plus de deux biens immobiliers en Égypte.

Ces mesures, dont la transcription normative n'est pas toujours assurée, visent à attirer **1,6 Md EGP (53,1 M USD) d'IDE pour l'exercice budgétaire 2023/24** (juillet à juin). À plus long terme, le gouvernement espère porter les exportations à 100 Mds USD par an d'ici le milieu de la décennie et à attirer **40 Mds USD d'IDE d'ici 2026**.

Service Économique du Caire



ÉGYPTE

1. NOUVELLE CESSIION DE PARTICIPATIONS PUBLIQUES DE TELECOM EGYPT.

Le gouvernement a clôturé le programme de cession de participations publiques dans l'entreprise Telecom Egypt avec la vente d'une nouvelle participation de 0,5 % pour la somme de 196,3 M EGP (6,3 M USD) destinée aux employés de la société. Cette opération, qui succède à celle effectuée pour 9,5 % des parts (14 mai 2023), porte la valeur totale levée à environ 4 Mds EGP (127,8 M USD). Avec la vente de parts dans la société de peinture Pachin à la société émirienne National Paints Holding (pour environ 25 M USD), le gouvernement a atteint environ 8 % (152,8 M USD) de sa cible de 2 Mds USD à lever d'ici la fin juin 2023 (clôture de l'exercice 2022/23), conformément aux engagements pris dans le cadre du programme FMI accordé en décembre 2022.

2. LANCEMENT DE LA 1^{ÈRE} USINE DE DESSALEMENT À ÉNERGIE SOLAIRE.

Le développeur et fournisseur d'énergie solaire égyptien KarmSolar, dont EDF Renouvelables est un actionnaire stratégique depuis 2019, a commencé la mise en service de la première usine de dessalement en partie alimentée à l'énergie solaire à Marsa Alam. L'usine, qui produit environ 300 mètres cubes d'eau par jour, devrait entièrement fonctionner grâce à l'énergie solaire d'ici 2033.

IRAK

1. PRÉSENTATION OFFICIELLE DE LA « DEVELOPMENT ROAD » RELIANT LE PORT D'AL FAO EN IRAK À LA TURQUIE.

Le Premier Ministre irakien, Mohammed Chia al-Soudani a officiellement présenté le projet de « *Development Road* » (communément appelé auparavant « *Dry Canal* ») lors d'une conférence organisée le 27 mai en présence du Ministre des Transports irakien et de ses homologues ou représentants des pays voisins (Arabie saoudite, Iran, Jordanie, Syrie, Émirats Arabes unis, Koweït, Qatar et Oman – l'Égypte n'était pas représentée), mais également de l'Ambassadeur de l'Union Européenne en Irak et du représentant de la Banque Mondiale. L'Irak ambitionne de relier le futur port d'al-Fao (dont la construction en cours par

l'entreprise sud-coréenne Daewoo devrait s'achever en 2025) à la Turquie par un corridor de nouvelles autoroutes et lignes ferroviaires, d'une longueur de 1200 km. Dans une seconde phase, ces routes pourraient être reliées aux pays voisins (Iran, Arabie saoudite, Syrie et Jordanie), voir leur dimension multimodale renforcée (projet d'aéroport à al-Fao et de liaisons entre le corridor et des aéroports existants, notamment celui de Bagdad) et inclure des nouveaux centres urbains ainsi que des villes industrielles. Le projet, chiffré à 17 Md USD et censé s'étaler sur cinq ans, doit permettre selon les autorités irakiennes d'insérer l'Irak dans les routes commerciales mondiales (entre la Chine et l'Europe notamment), de développer le commerce régional et d'assurer la diversification de l'économie irakienne. Une étude de faisabilité réalisée par l'entreprise italienne PEG aurait déjà été finalisée.

2. CONCLUSION DE LA MISSION TECHNIQUE DU FMI

Le FMI a mené une mission technique sur l'Irak, laquelle a consisté en un déplacement d'officiels irakiens à Amman (siège des équipes du Fonds qui suivent l'Irak) du 24 au 31 mai. Dans son communiqué officiel, le FMI a constaté un essoufflement de la croissance économique irakienne, qui avait fortement crû en 2021 et 2022 – rattrapage économique post-pandémie tiré par les services en 2021, forte hausse du prix du baril de pétrole en 2022. La croissance irakienne est entravée à court-terme par la réduction des quotas de production décidée par l'OPEP+ en octobre 2022 et avril 2023, par l'arrêt temporaire des exportations de pétrole via la Turquie et par les conséquences négatives de la volatilité du taux de change sur le secteur non-pétrolier, fortement dépendant des importations. Selon le FMI, à moyen-terme, le projet de budget 2023 expansionniste et l'incertitude concernant les prix du baril conjuguées à une économie très peu diversifiée pourraient fragiliser les finances publiques irakiennes et sa croissance. Des réformes en matière de finances publiques, de ciblage des aides sociales et d'amélioration du climat des affaires pour diversifier l'économie sont donc nécessaires.

3. REPORT DU VOTE DU BUDGET 2023.

Le vote du budget 2023 (texte finalisé par le gouvernement et transmis au Parlement à la mi-mars 2023), qui devait avoir lieu samedi 27 mai, a été reporté *sine die* à la suite de plusieurs amendements aux articles 13 et 14 (répartition des revenus



pétroliers entre le gouvernement fédéral et le gouvernement régional du Kurdistan – GRK) votés par des députés du Cadre de coordination chiite de la commission des Finances – les députés sunnites et du PDK s'étant abstenus ou ayant voté contre. Les amendements durcissent, au détriment du GRK et au profit du gouvernement fédéral, les conditions de transfert et d'utilisation des revenus du pétrole issu de la région autonome du Kurdistan mais également des revenus non pétroliers ; d'après le PDK, ces amendements violent l'accord politique conclu entre le Premier Ministre irakien et le Premier Ministre du GRK.

4. BAISSÉ DES REVENUS PÉTROLIERS EN MAI 2023.

Le ministère du Pétrole irakien a dévoilé le 1^{er} juin 2023 les chiffres concernant les exportations de pétrole du pays (hors Kurdistan) du mois de mai 2023. Si les exportations journalières sont quasi-constantes – et même en légère hausse – par rapport au mois d'avril (3,31 M barils/jour contre 3,29 M barils/jours), le prix moyen du baril a, quant à lui, chuté de près de 7 USD pour s'établir à 71,3 USD et impacte donc négativement les revenus pétroliers du mois de mai (7,3 Md USD contre 7,7 Md USD en avril).

L'Irak pâtit ainsi de la baisse des prix mondiaux du pétrole, conséquence des incertitudes entourant la situation économique des Etats-Unis et de la Chine, et ce malgré la décision prise par les pays de l'OPEP+ en avril 2023 – et effective dès mai 2023 – de réduire leur production de 1,16 M barils/jour (211 000 barils/jour pour l'Irak) et perd, au cours actuel du baril, environ 1 Md USD par mois en raison de l'arrêt des exportations de pétrole kurde via la Turquie

5. ERRATUM (ACCORD ENTRE LE MINISTÈRE DU PÉTROLE ET ARAMCO POUR L'EXPLOITATION DU CHAMP GAZIER D'AKKAS)

Le ministère irakien du Pétrole a publié une « clarification » de sa déclaration concernant l'implication de Saudi Aramco dans le champ d'Akkas affirmant que les discussions qui avaient eu lieu jusqu'à présent entre le ministère irakien du Pétrole et le ministère saoudien de l'Énergie portaient sur l'invitation des entreprises saoudiennes à investir dans le secteur pétrolier et gazier irakien, notamment sur celle de Saudi Aramco à investir et à participer au développement du champ d'Akkas, mais ne faisaient à ce stade l'objet

d'aucun accord (cf. brèves n° 21 du 18 au 25 mai 2023).

IRAN

1. INFLATION - AOUT 2022.

Selon une enquête menée par le centre de recherche du Majlis, le taux d'inflation ressenti en aout 2022 aurait été de 86% en g.a alors que l'inflation annoncée par les deux autorités compétentes, le centre national des statistiques (CSI) et la Banque Centrale, étaient respectivement de 51,1% et de 45,8% en g.a. Cette enquête révèle que l'inflation ressentie à l'hiver et au printemps 2022 aurait été respectivement de 60% (CSI=35,3%, BCI=32,8%) et 70% (CSI=39,2%, BCI=36,2%) en g.a. Le centre de recherche propose aux entités susmentionnées de calculer également l'inflation i) pour les différents groupes, ii) sur la base de l'indice des prix quotidien. Pour mémoire, le panier de calcul de l'inflation de la banque centrale correspond plutôt aux zones urbaines.

2. HAUSSE DE 8% DES EXPORTATIONS DE GAZ AU 1^{ER} SEMESTRE 2022/2023.

Selon les sociétés NIGC et NIGTC, au cours du premier semestre de l'année 2022/2023, les exportations de gaz vers la Turquie auraient été ramenées de 5 086 à 4 170 Mm³ (-18% en g.a) et celles destinées à l'Irak seraient passées de 4 812 à 6 518 Mm³ (+35% en g.a). Durant cette période, le gaz vendu aux sociétés provinciales aurait été réduit de 116 468 à 107 051 Mm³ (-8% en g.a). Pour mémoire, la différence de consommation entre le mois le plus chaud et le mois le plus froid est de l'ordre de 220 Mm³ et la capacité de stockage reste très faible, à 1,4% de la consommation, soit 3,4 Mds m³. Le conseil suprême de l'énergie avait prévu, d'ici 2041, un déficit de 616 Mm³/jour pour les quatre mois les plus froids de l'année.

3. CONDENSAT DE GAZ FLOTTANT.

D'après le Ministre du Pétrole, le volume de condensat de gaz stocké dans les navires au cours des deux dernières années, aurait été estimé à 78 M de barils, dont la quasi-totalité aurait été exportée ou/et consommée localement. Selon l'ancien chef de la banque centrale, les recettes du pétrole, du gaz et des produits pétroliers des deux dernières années se sont élevées à 50 Mds \$, dont 28 Mds \$ pour



l'année 2022/2023 et 22 Mds \$ pour l'année 2021/2022. Dans la loi de finance pour l'année 2023/2024, le montant estimé de ces recettes est porté à 44,8 Mds \$, mais sa part est réduite de 1% dans les recettes annuelles. Le budget des subventions (alinéa 14 de la loi budgétaire) est étroitement lié à l'exportation des produits pétroliers (44% en 2023/2024). L'allocation des subventions pour l'essence (Export= 0,638 \$, Marché locale= 0,041 \$) et le gasoil (Export = 0,632\$, Marché local= 0,003) joue un rôle essentiel dans le budget annuel.

4. ALLOCATION DE 2,5 MDS\$ POUR L'IMPORTATION DE BIENS ESSENTIELS.

Selon la Banque Centrale, depuis le début de l'exercice budgétaire en cours, 2,5 Mds\$ auraient été alloués à l'importation de blé, maïs, orge, tourteau de soja, graines oléagineuses, huile, riz et engrais à taux subventionné (1\$=285 000 IRR). Le Ministère de l'Agriculture aurait importé du maïs, du tourteau de soja, de l'huile, de l'orge, du blé, des graines oléagineuses, du riz et de la viande pour un montant total de 16 Mds\$ (+28% en g.a), dont 4,2 Mds\$ auraient été alloués au dernier trimestre. Le nouveau chef de la Banque Centrale a fixé le taux du marché NIMA à 285 000 IRR / 1\$ pour les importateurs de biens essentiels, soit 6 fois plus que le taux de change préférentiel en 2021/2022.

ISRAËL

1. INTRODUCTION POSSIBLE DE CARREFOUR ISRAËL À LA BOURSE DE TEL AVIV.

Le groupe Electra Consumer Products (ECP), propriétaire de la franchise des supermarchés Carrefour en Israël, envisage d'introduire Carrefour Israël à la Bourse de Tel Aviv. Le PDG d'ECP, Zvika Shwimmer, a déclaré aux investisseurs que l'introduction en bourse serait évaluée à plus de 800 M ILS (soit environ 202 M EURO).

2. VERS UNE IMPOSITION DES BÉNÉFICES DES BANQUES ISRAËLIENNES ?

Le Ministre des Finances Bezalel Smotrich a annoncé lors d'une conférence publique qu'il souhaitait imposer les bénéfices "excessifs" des banques israéliennes. La forte hausse de leurs bénéfices résulterait du relèvement des taux d'intérêt depuis 2022. Selon le Ministre, les écarts entre les taux

appliqués aux crédits et ceux accordés aux dépôts sont devenus beaucoup trop grands et pénalisent les emprunteurs. Il a souligné que les bénéfiques records engrangés par les cinq banques israéliennes étaient passés de 18 Mds ILS (4,5 Mds EUR) en 2021 à 24 Mds ILS (6 Mds EUR) en 2022. Les observateurs étrangers estiment que le secteur bancaire israélien souffre avant tout d'une absence de réelle concurrence.

3. ACCORD HISTORIQUE ENTRE ISRAËL ET LES PAYS-BAS.

Les ministères de la Défense israélien et néerlandais ont conclu un accord historique de vente d'exportations de gouvernement à gouvernement d'une valeur d'environ 305 M USD. Le contrat d'une durée de cinq ans prévoit de fournir 20 systèmes d'artillerie de roquettes PULS, fabriqués par l'Israélien Elbit Systems, à l'Armée royale néerlandaise.

4. TRANSPORT AÉRIEN : EL AL RENOUVE AVEC LES BÉNÉFICES ET ENVISAGE L'ACHAT DE 15 APPAREILS D'ICI 2028.

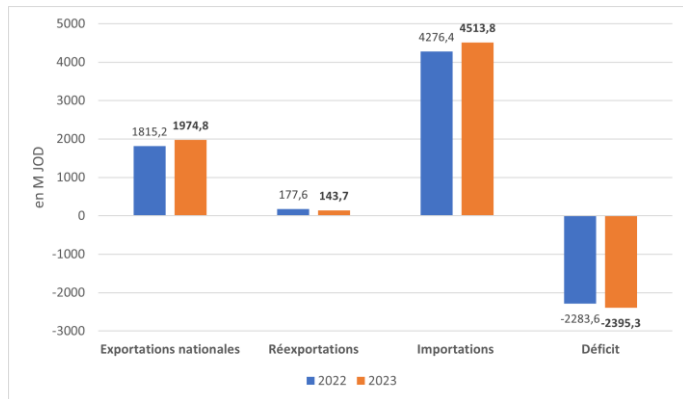
La compagnie aérienne El-Al annonce vouloir augmenter sa flotte de 45 à 60 appareils d'ici à 2028 et négocie actuellement pour ouvrir de nouvelles liaisons aériennes vers l'Australie, les Philippines et les Etats-Unis. Après des pertes importantes résultant de la crise sanitaire mondiale, la relance du trafic en 2022 et 2023 lui a permis de renouer avec les bénéfiques. 8,5 M USD au dernier trimestre 2022 et 8,5 M USD à nouveau au premier trimestre 2023.

JORDANIE

1. COMMERCE EXTÉRIEUR AU 1^{ER} TRIMESTRE 2023.

Selon le DoS, le déficit commercial a augmenté de +4,9 % au premier trimestre de 2023 par rapport à la même période de 2022 pour atteindre 2,4 Mds JOD (3,4 Mds USD). Cette augmentation résulte d'une hausse des importations de +5,6 % qui ont atteint 4,5 Mds JOD (6,4 Mds USD) au premier trimestre 2023 dont 16,8 % de produits pétroliers (-0,4 % en g.a.). Quant aux exportations, elles ont augmenté de +6,3 % pour atteindre 2,1 Mds JOD (3 Mds USD) au premier trimestre 2023 (dont 93,2 % d'exportations nationales), toujours tirées par entre autres: les engrais (18,1 % des exportations nationales, +28,9 % en g.a.), les vêtements (15,1 % des exportations nationales, -2,5 % en g.a.), la potasse brute (10 % des

exportations nationales, -26 % en g.a.) et le phosphate brut (7,2 % des exportations nationales, -5,5 % en g.a.).



2. TOURISME - AUGMENTATION DES RECETTES AU 1^{ER} TRIMESTRE 2023.

Le dernier baromètre du tourisme mondial d'United Nations World Tourism Organisation (UNWTO), indique que les recettes du tourisme international de la Jordanie ont connu une croissance de +31 % au cours du premier trimestre de 2023 par rapport au premier trimestre de 2019 pourtant une année record en termes de fréquentation touristique. En termes de croissance des recettes touristiques, la Jordanie se classe 8^{ème} après la Pakistan, la Roumanie, la Serbie, la Turquie, le Maroc, le Portugal et Maurice et juste avant la France (+26 %).

LIBAN

1. LA BANQUE MONDIALE ACCORDE UN NOUVEAU PRÊT DE 300 M\$ POUR RENFORCER LE PROGRAMME D'AIDE SOCIALE D'URGENCE.

Le Conseil d'Administration de la Banque Mondiale a approuvé le 25 mai un prêt de 300 M USD pour le programme d'aide sociale d'urgence *Emergency Social Safety Net* (ESSN) au Liban. Ce financement s'ajoute au prêt de 246 M USD initialement approuvé en janvier 2021 pour aider le pays à faire face à la crise économique et à la pandémie de COVID-19. L'objectif de ce financement est d'élargir les transferts d'argent aux ménages libanais pauvres et vulnérables, tout en développant un système de sécurité sociale unifié pour mieux faire face aux futurs chocs exogènes. Environ 160 000 ménages devraient ainsi recevoir des transferts en espèces mensuels allant jusqu'à 145\$/mois pendant 24 mois.

De plus, ce financement supplémentaire permettra d'étendre les transferts en espèces à 92 000 étudiants âgés de 13 à 18 ans, afin de couvrir les coûts directs de la scolarité tels que les frais d'inscription, les manuels, le transport et l'uniforme scolaire.

2. RISQUE DE PERTURBATIONS DANS LE SECTEUR DES TÉLÉCOM.

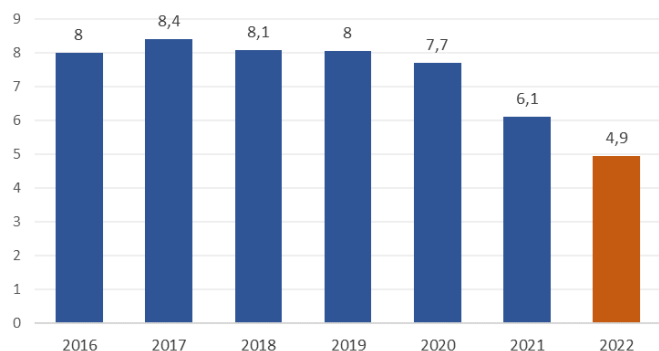
La situation de l'entreprise publique Ogero, unique fournisseur de bande passante au Liban, reste très fragile et risque de causer dans les prochaines semaines de nouvelles perturbations et des coupures des services téléphoniques et d'Internet. D'une part, les employés d'Ogero menacent d'une nouvelle grève les 6 et 8 juin si leurs salaires ne sont pas revalorisés. D'autre part, Ogero manque de liquidités pour acheter du fuel pour ses groupes électrogènes. Face à cette situation, le Ministre des Finances a annoncé hier le transfert de 13,25 M USD à Ogero afin de garantir les achats de carburant. Cette décision ne répond toutefois pas aux revendications des employés d'Ogero, qui réclament une revalorisation de leurs salaires depuis plusieurs mois.

3. BAISSÉ DES IMPORTATIONS DE CARBURANT EN VOLUME SUR L'ANNÉE 2022.

D'après la Banque du Liban, les importations libanaises de produits pétroliers ont enregistré une diminution de -19% entre 2021 et 2022 (après -21% entre 2020 et 2021). Cette tendance semble traduire l'appauvrissement de la population libanaise, contrainte de réduire ses trajets. Les prix de l'essence en livres ont en effet été multipliés par 80 depuis janvier 2021 (effet de la levée totale des subventions) et par 3,5 depuis septembre 2022 (effet de la dépréciation de la livre). Pour rappel, la première phase de la crise (2020-2021) a été marquée par un mécanisme de subventionnement de la Banque du Liban sur le carburant permettant aux importateurs d'accéder aux dollars à des taux préférentiels. Ce système avait à la fois causé des trafics vers la Syrie et des pénuries au Liban (la Banque du Liban procédant à des restrictions afin d'éviter une trop forte érosion de ses recettes en devises). En dépit de la baisse des volumes, les importations d'hydrocarbures représentent toujours 30% du total des importations libanaises en valeur (contre 20% en moyenne avant la crise).



Importations des dérivés du pétrole (en M de tonnes)



PALESTINE

1. ACCÈS À INTERNET.

Selon l'enquête sur la population active pour 2022, environ 92 % des ménages ont déclaré avoir accès à Internet à leur domicile en Cisjordanie et dans la bande de Gaza). Le pourcentage de personnes de 10 ans et plus qui possèdent un smartphone est de 73 % en Palestine en 2022 (83 % en Cisjordanie et 58 % dans la bande de Gaza), sans différence de genre (74 % pour les hommes et 72 % pour les femmes). À la fin de 2022, la Palestine comptait 4,4 millions d'abonnements mobiles, contre 2,6 millions à la fin de 2010. Seule la 2G est autorisée à Gaza, tandis que la Cisjordanie est limitée à la 3G.

2. BONS RÉSULTATS DE LA BOURSE PALESTINIENNE AU 1^{ER} TRIMESTRE 2023.

La Bourse de Palestine a annoncé que les bénéfices nets de 37 sociétés cotées, hors les neuf compagnies d'assurance (dont les résultats financiers seront livrés à la fin du mois de juillet), s'élevaient à 103 M\$ au 1^{er} trimestre 2023, en hausse de +4,8 % par rapport au 1^{er} trimestre 2022. 95 % des sociétés ont fait des bénéfices, pour un montant de 104 M\$ contre 101 M\$ pour le 1^{er} trimestre 2022, alors que

seules deux sociétés ont enregistré des pertes d'environ 1 M\$ contre 3 M\$ au 1^{er} trimestre 2022. La Bank of Palestine demeure l'entreprise palestinienne la plus rentable au 1^{er} trimestre 2023, avec des bénéfices de 21 M\$, tandis que Palestine Telecommunications Company (Paltel) se classe en seconde position, avec des bénéfices de 16 M\$.

SYRIE

1. LE SECTEUR AGRICOLE DU NORD-OUEST SOUFFRE DES CONSÉQUENCES DU SÉISME.

Selon un [rapport de la FAO](#) paru en avril, le secteur agricole du Nord-Ouest de la Syrie continue de subir les répercussions du tremblement de terre du 6 février. L'enquête menée auprès de 190 agriculteurs révèle que jusqu'à 80 % d'entre eux ont subi des dommages à leurs équipements agricoles et estiment que la production agricole, notamment les céréales d'hiver (blé, orge), devrait diminuer. Par ailleurs, la moitié des agriculteurs interrogés ont fait état d'une pénurie de main-d'œuvre et d'une diminution de l'accès à l'eau, considérée comme la contrainte la plus préoccupante. Enfin, près de 50 % des agriculteurs ont indiqué que l'accès à la nourriture s'était détérioré en raison de l'augmentation des prix des denrées alimentaires et de la diminution des revenus. Bien que les prix des produits soient plus élevés, les agriculteurs souffrent d'une baisse des ventes et d'une augmentation des coûts de production.

LA DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR EST PRÉSENTE DANS PLUS DE 100 PAYS À TRAVERS SES SERVICES ÉCONOMIQUES.
POUR EN SAVOIR PLUS SUR SES MISSIONS ET SES IMPLANTATIONS : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

RÉDACTEUR : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION
(AMMAN, BAGDAD, JÉRUSALEM, LE CAIRE, TÉHÉRAN, TEL-AVIV)

CRÉDITS PHOTO : ©SER BEYROUTH